

REM DE L'EST

GROUPE DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION

Contexte

Solidarité Mercier-Est (SME) a la responsabilité de réunir, autour des enjeux collectifs du quartier, les citoyens, les organisations du milieu institutionnel, communautaire, scolaire, de la culture et des loisirs, ainsi que les élus et les commerçants de Mercier-Est.

L'annonce de l'implantation du REM dans l'Est a été favorablement accueilli dans un premier temps. Comme la majorité des populations, des acteurs et intervenants socioéconomiques, cette infrastructure structurante de transport collectif était attendue et il est évident que cela permettra un meilleur accès au centre-ville pour les populations de l'Est de l'île.

Par la suite, les prises de position se sont multipliées sur le tracé, l'intégration architecturale et paysagère. Les interrogations et oppositions sur le choix de la rue Sherbrooke, l'infrastructure sur pilotis sont nombreuses.

SME a donc décidé de s'impliquer dans ce débat pour défendre les intérêts du quartier et fédérer les opinions et visions des parties prenantes. Pour cela, en lien avec le Comité de développement social urbain (Cdsu) et son comité avisé, il a été préconisé de mettre sur pied un groupe multipartite qui aura pour unique tâche de :

- documenter toutes les problématiques propres à Mercier-Est autour du REM,
- de vulgariser les enjeux,
- de définir une vision commune ou consensuelle pour Mercier-Est
- de produire l'argumentaire pour les représentations et documents à déposer auprès d'instances officielles lors de consultations publiques, de la presse, etc.

Le but de cette démarche est de s'entendre collectivement sur les exigences pour une intégration optimale du REM dans le quartier. La mobilisation doit se faire maintenant avant que ne débute le processus de planification et les audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Il est établi que c'est actuellement et en amont d'une mouture officielle qu'il importe de faire connaître nos interrogations, oppositions et propositions pour une meilleure intégration dans Mercier-Est.

Pour y arriver, le groupe de travail initiera les rencontres, les activités d'échange et de consultation nécessaires avec les populations et organismes.

Mandat du groupe de travail REM

Le groupe de travail REM a comme mandat principal de soutenir, d'orienter et d'accompagner Solidarité Mercier-Est dans la démarche de positionnement et de défense des intérêts du quartier durant le processus d'implantation du REM.

Le groupe de travail REM assume un rôle de conseil pour le Cdsu auprès de la direction de SME, de son conseil d'administration et de l'Assemblée régulière des membres (ARM).

Son mandat consiste à :

- Alimenter les réflexions touchant les activités stratégiques à mettre en place auprès des citoyens et dans divers milieux de la communauté
- Réfléchir aux stratégies pour apporter des réponses aux enjeux de la mise en place du REM
- Conseiller les responsables de SME dans la préparation des communications, de consultations publiques, de la production de mémoires
- Collaborer au suivi régulier de l'actualité sur le REM
- Participer aux préparatifs (logistique, communications, consultations, etc.)
- Appuyer les responsables dans toutes les démarches de discussions autour du REM

Responsabilité des décisions, recommandations du groupe de travail REM

Solidarité Mercier-Est est une Table de concertation intersectorielle et multiréseaux à caractère non partisan. Néanmoins, elle joue parfois un rôle politique. Le conseil d'administration (CA) de Solidarité Mercier-Est est soucieux que ses positions soient adoptées de façon démocratique et éclairée par ses membres.

Les règlements généraux de Solidarité Mercier-Est stipulent que c'est à son Assemblée régulière de membres (ARM) que revient le mandat de prendre des positions ou des orientations politiques.

Le conseil d'administration de SME est l'instance responsable de la gouvernance pour le quartier Mercier-Est et par le fait même **de l'acceptation ou du rejet des recommandations pour la prise de position politique du groupe de travail.**

Un fois entérinée par le Conseil d'administration, les recommandations du groupe de travail seront soumises pour approbation par l'Assemblée régulière des membres de SME.

Gestion du groupe de travail REM

Le directeur général de Solidarité Mercier-Est assisté de l'agent de développement du territoire présideront les séances de travail du groupe de travail.

Ils veilleront à produire les ordres du jour, à rédiger les comptes rendus, à faire les suivis et fournir les informations aux membres du comité, à créer un calendrier des rencontres, ainsi qu'à voir au bon déroulement et au bon fonctionnement de chacune des rencontres.

Composition

Le nombre visé de membres du groupe de travail est de 7, soit trois citoyen(ne)s dont un citoyen membre du comité aviseur du Cdsu, deux organismes et une membre du Conseil d'administration de Solidarité de Mercier-Est et l'agent de développement du territoire de SME.

Ils reflètent la forte mobilisation dans le quartier et une représentativité optimale des différentes visions, opinions et enjeux du quartier.

Aussi selon les besoins qui seront exprimées par les membres du groupe de travail, il est possible que des citoyens, des partenaires, des professionnels ou des experts se joignent à des rencontres spécifiques en cours de processus.

Calendrier de travail

Le calendrier du processus de mise en place du REM étant du ressort de la CDPQ Infra, le calendrier de travail sera élaboré en fonction de certaines étapes du processus. Lors de la première rencontre du groupe de travail, le groupe s'accordera sur les modalités de rencontre et les priorités sur lesquelles il se concentrera. Il est clair que tout sera fait pour simplifier la tâche aux membres afin de ne pas surcharger les agendas des uns et des autres.

Les rencontres seront tenues en après-midi ou le soir, selon la disponibilité des membres du groupe de travail.

Soutien du personnel de Solidarité Mercier-Est

Toute l'équipe de SME sera mise à contribution pour des mandats spécifiques au cours de la démarche afin de soutenir le groupe de travail dans son mandat.